



---

Canada Development    La corporation de développement  
Investment Corporation    des investissements du Canada

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES  
INVESTISSEMENTS DU CANADA**

**PLAN D'ENTREPRISE  
SOMMAIRE  
2016-2020**

**Et**

**BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2016**

**31 décembre 2015**

PLAN D'ENTREPRISE - CDEV  
TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ .....	3
2.0	MANDAT ET RÔLE FUTUR .....	6
2.1	Gouvernance d'entreprise .....	6
3.0	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ.....	8
4.0	RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ.....	9
4.1	Évaluation des résultats de 2015.....	9
4.2	Analyse du milieu d'affaires externe .....	11
5.0	OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2016 À 2020.....	12
5.1	Société de gestion Canada Hibernia .....	14
5.2	Corporation d'investissement GEN du Canada .....	14
5.3	Canada Eldor Inc. ....	14
5.4	Le programme d'examen de la gestion des biens de l'État et les mandats de dessaisissement .....	15
5.5	Risques et atténuation du risque .....	16
6.0	SECTION FINANCIÈRE .....	18
6.1	Aperçu financier pour 2015.....	18
6.2	Rapports financiers trimestriels.....	18
6.3	Principales hypothèses des prévisions financières.....	18
6.4	Budget des investissements .....	20

Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 – État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 – État pro forma du résultat global

Annexe A – Organigramme et conseil d'administration

Annexe B - Plan d'entreprise de la Société de gestion Canada Hibernia pour la  
période de 2016 à 2020

## 1.0 RÉSUMÉ

### QUI NOUS SOMMES

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « société » ou la « CDEV ») a été constituée en société en 1982 conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et elle appartient en totalité à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La CDEV est une société d'État mandataire visée à la partie II de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. La CDEV rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances ( « le ministre »). Au cours de l'année 2013, la société a changé son image de marque de « CDIC » à « CDEV ». La CDEV possède trois filiales en propriété exclusive soit la Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

### CE QUE NOUS FAISONS

**La vision de la CDEV** : être la ressource principale au Gouvernement du Canada en matière d'évaluation, de gestion et de dessaisissement à l'égard de ses actifs commerciaux.

**La mission de la CDEV** : agissant au nom du ministre des Finances dans les meilleurs intérêts du Canada, la CDEV contribue un excellent jugement d'affaires en matière d'affaires commerciales dans l'évaluation, la gestion et le dessaisissement des actifs du Gouvernement du Canada.

Les activités de la CDEV sont dictées en fonction des priorités du gouvernement à la suite de discussions et de mandats reçus du ministre des Finances ainsi que des orientations politiques et budgétaires du gouvernement. La CDEV a toujours eu pour rôle de veiller à ce que les intérêts du gouvernement dont elle a la garde soient gérés dans une perspective commerciale. À ce jour, la société a assuré la gestion et la vente d'une quinzaine de sociétés pour le compte du gouvernement, ce qui représente un produit total de plus de neuf milliards de dollars. La CDEV gère la participation du gouvernement du Canada dans le champ pétrolifère Hibernia, les obligations de CEI et gère présentement le processus de désinvestissement d'actifs du gouvernement.

De plus, la CDEV continue d'obtenir, pour le compte du ministre des Finances, des mandats relatifs à l'examen de la gestion des actifs du gouvernement du Canada en faisant l'analyse financière, juridique et technique de ces actifs pour assurer une utilisation des ressources efficiente, efficace et centrée sur les priorités. La CDEV maintient l'habileté de se dessaisir de ses actifs actuels et d'acquérir ou de se dessaisir de toute autre participation gouvernementale à la demande du ministre des Finances.

## ACTIVITÉS RÉCENTES

Le 6 avril 2015 GEN a vendu le restant de ses 73 millions d'actions ordinaires restantes, ce qui lui a permis de récolter des produits de 3,25 milliards de dollars. Cette transaction a représenté la plus importante vente en bloc non enregistrée dans l'histoire des États-Unis.

La CDEV a poursuivi son rôle actif d'agent pour la vente de Ridley Terminals Inc. (« RTI »), et une partie de la Réserve fédérale de charbon (« RFC »). Cependant, les perspectives de vente sont plus difficiles en raison de la faiblesse du prix des matières premières qui ont un effet important sur les opérations de ces sociétés. La CDEV poursuit son mandat de maintenir prête pour dessaisissement sa quote-part dans la SGCH.

La performance de la quote-part de la SGCH continue d'offrir un bon rendement bien que les résultats de l'exercice 2015 aient été en deca des prévisions et aient connu un impact négatif en raison des prix de pétrole brut plus bas et d'une production de la plateforme moindre résultant dans des ventes de pétrole moindres. Au-delà des opérations courantes, l'enjeu majeur a été la mise en œuvre du développement du prolongement du secteur unitaire du champ Hibernia (« PSH »). Au cours de l'exercice 2015, on a foré le premier puits par injection d'eau dans le prolongement sud du champ Hibernia. De même au cours du dernier exercice on a négocié et mis en place un nouveau système de transport-navette à l'échelle du bassin, ce qui procure à la SGCH des services de transport pour sa quote-part de pétrole brut.

CEI continue de gérer les obligations découlant des activités antérieures d'Eldorado Nucléaire, dont les actifs ont été fusionnés à ceux de la Saskatchewan Mining and Development Corporation en 1988 pour former la corporation Cameco. CEI continue de payer les coûts futurs relatifs au déclassement de l'ancien site minier Beaverlodge et les prestations de retraite de certains anciens employés. Il n'y a aucun changement d'importance dans les obligations de cette société.

La CDEV, conformément à ses obligations sous la Loi sur la gestion des finances publiques, a tenu son assemblée publique annuelle le 14 octobre 2015 à Calgary en Alberta.

## PRÉVISIONS QUINQUENNALES

La SGCH a été créée en mars 1993 aux seules fins de détenir, gérer, administrer et opérer une quote-part directe de 8,5 % du projet Hibernia. L'objectif principal de la SGCH est de gérer l'investissement de l'actionnaire dans le projet Hibernia et dans les autres développements reliés au projet Hibernia afin de protéger l'intérêt de l'actionnaire et d'en maximiser le rendement dans la mesure du possible. Ces objectifs relèvent d'une équipe de direction chevronnée basée à Calgary. Le rôle de la CDEV est de maintenir cet actif en bon état advenant la décision du Canada de se dessaisir de cet actif; si le Canada décidait de se dessaisir de cet actif la CDEV devra prendre toutes les mesures appropriées pour donner effet à une telle décision. Pour ce faire, la SGCH a embauché son conseiller technique pour préparer un rapport d'évaluation technique et économique des réserves pour le mois de décembre 2014.

On s'attend à ce que le montant des dividendes versés par la SGCH ne soit pas aussi élevé que par les récentes années passées en raison des prévisions d'un prix du pétrole brut moins élevé. La quote-part de la production de la SGCH devrait rester stable à environ 8,3 millions de barils par année jusqu'à la fin de 2018, puis déclinera par la suite.

Au cours de l'exercice 2016, la CDEV prévoit poursuivre ses activités de mandataire pour le dessaisissement d'actifs du gouvernement. Des conseillers légaux et financiers ainsi que des experts techniques ont été embauchés pour ces activités. La CDEV a prévu les coûts associés à ces services de consultation aux prévisions financières ci-jointes. La CDEV a prévu que tous les honoraires de consultation et de transaction encourus à titre de mandataire seront recouverts à même les produits des ventes une fois celles-ci conclues. La CDEV maintiendra suffisamment de fonds pour lui permettre d'effectuer son mandat advenant qu'elle ne possède plus suffisamment d'actifs générant des revenus ou qui peuvent monétiser leur valeur dans les prévisions financières ci-jointes; la CDEV prévoit une encaisse d'environ 100 millions de dollars pour pourvoir à des contingences imprévues y inclus la poursuite légale du Panama décrite ci-après dans laquelle est réclamé un montant de plus de 300 millions de dollars ainsi que des bénéfices inférieurs et plus volatiles et des dépenses en immobilisations plus importantes de la part de la SGCH. De plus, la CDEV ne reçoit plus de dividendes de GEN lesquels provenaient des actions de GM.

CEI, par le biais de Cameco qui est le gestionnaire et détenteur de la licence d'exploitation du site minier Beaverlodge, continue de gérer les propriétés pour lesquelles elle a reçu des licences. Des projets ont été entrepris afin d'atteindre le but de transférer les terrains au programme de contrôle institutionnel du gouvernement de la Saskatchewan d'ici huit ans. Les coûts totaux anticipés de ces projets et des frais afférents est d'environ 16 millions de dollars. CEI continuera de payer à Cameco certains frais de gestion relatifs au site minier Beaverlodge ainsi que les paiements des prestations de retraite des anciens employés. La CDEV prévoit retirer un montant de 5 millions de dollars du fonds du revenu consolidé afin de pourvoir à ses obligations.

La CDEV aidera à l'examen de la gestion des actifs du gouvernement lorsque le gouvernement lui en fera la demande. Le rôle premier de la CDEV est d'élaborer, en collaboration avec le personnel du ministère des Finances, des énoncés de travaux précis, de mener un processus rigoureux et équitable de sélection des experts conseils, de gérer les relations avec les experts conseils et les équipes de gestionnaires des actifs faisant l'objet de l'examen, et de veiller à ce que des rapports éclairants soient produits en temps opportun et servent de fondement rigoureux aux décisions du gouvernement.

## **2.0 MANDAT ET RÔLE FUTUR**

Les statuts constitutifs de la CDEV lui confèrent un vaste mandat. La CDEV a été constituée en société pour agir comme outil commercial de placement gouvernemental dans des titres de participation et gérer les avoirs commerciaux du gouvernement. La CDEV a comme objectif principal d'exercer toutes ses activités au mieux des intérêts du Canada, dans une perspective commerciale.

Au mois de novembre 2007, le ministre des Finances a écrit au président du conseil d'administration pour l'informer que la CDEV « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent à ses capacités, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

### **2.1 Gouvernance d'entreprise**

La gestion de la CDEV est assurée par une équipe établie à Toronto et dirigée par le vice-président exécutif, qui travaille en étroite collaboration avec des conseillers, des avocats ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration et ceux de la direction des filiales en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. Sous la direction du vice-président exécutif, la société compte six employés à temps plein et trois contractuels. La SGCH a une direction distincte expérimentée dans l'industrie pétrolière installée à Calgary.

La CDEV fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances. Le conseil d'administration de la CDEV surveille et supervise les activités et les affaires de la corporation. À l'heure actuelle le conseil d'administration de la CDEV est composé du président et de cinq autres administrateurs. L'annexe 'A' présente l'organigramme de la corporation et la liste actuelle des membres du conseil d'administration et des dirigeants de la CDEV. Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants de la direction de la CDEV. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités envers les états financiers par le biais de son comité de vérification. La gouvernance d'entreprise relève du comité de mise en candidature et de gouvernance qui examine les pratiques de la CDEV en matière de gouvernance dans le but d'y apporter des améliorations continues et de répondre à de nouveaux besoins. Le comité de mise en candidature et de gouvernance prête en outre son concours lorsqu'il s'agit d'établir la composition et la structure du conseil d'administration et de recommander au gouverneur en conseil des candidats aux postes de membre et de président du conseil d'administration. La CDEV continuera de suivre attentivement l'évolution des directives en matière de gouvernance et des pratiques exemplaires du secteur public, et elle changera au besoin ses propres pratiques de gouvernance. La présence des administrateurs de la CDEV aux réunions du conseil et des comités est exceptionnelle et chaque administrateur consacre un temps raisonnable à la bonne gouvernance de la société en dehors des réunions du conseil. Un nouveau président du conseil a été nommé en 2015. Il y a présentement une vacance au conseil d'administration.

Les bonnes communications avec le gouvernement et le public s'effectuent par le biais du plan d'entreprise et le sommaire du plan d'entreprise approuvés par le conseil d'administration, le rapport annuel, les rapports trimestriels intérimaires, le site web corporatif et l'assemblée publique annuelle. De plus des réunions ponctuelles avec le ministre des Finances et des fonctionnaires du gouvernement du Canada ont lieu de temps à autre au besoin.

### **3.0 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ**

La CDEV a été constituée en société en 1982. La société a pour rôle de s'assurer que les intérêts du gouvernement sont gérés dans une perspective commerciale et qu'il en soit plus efficacement rendu compte. Au fil des ans, la CDEV a reçu du ministre des Finances la responsabilité de détenir, de gérer ou de se dessaisir de plusieurs actifs. Depuis 1984, la société s'est dessaisie avec succès d'actifs qui ont rapporté au gouvernement plus de 9 milliards de dollars.

La CDEV possède trois filiales en propriété exclusive soit la Société de gestion Canada Hibernia, Canada Eldor Inc. et la Corporation d'investissement GEN du Canada.

En 2008, à la demande du ministre, la CDEV a constitué en société une nouvelle filiale, PPP Canada Inc. (« PPP »); elle lui a accordé un prêt de démarrage et a assuré ses services de gestion. Le 8 mai 2008, PPP est devenu une société d'État mère. Par conséquent, même si la CDEV en est toujours l'unique actionnaire, PPP ne relève plus d'elle et rend compte directement au parlement par l'entremise du ministre des Finances.

La CDEV embauche des contractuels et des conseillers externes afin d'accroître ses capacités sur des projets précis.. La CDEV embauche également des conseillers juridiques et des experts techniques pour ses rôles de mandataire pour les dessaisissements

## 4.0 RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ

### 4.1 Évaluation des résultats de 2015

De la comparaison entre les réalisations de la CDEV en 2015 et les objectifs énoncés dans son plan d'entreprise pour la période allant de 2015 à 2019, il ressort ce qui suit.

**Objectifs en 2015** – Les objectifs principaux de la CDEV étaient de gérer d'une façon commerciale les intérêts du gouvernement qui lui sont confiés. Les principaux domaines d'activités pour 2015 étaient les suivants:

- Gérer la participation directe dans le champ pétrolifère Hibernia par l'entremise de la filiale SGCH et veiller à ce que cet actif soit prêt pour un dessaisissement au moment opportun.
- Gérer le processus de dessaisissement de RTI et de la RFC.
- Continuer de maintenir la SGCH prête pour un possible dessaisissement.
- Poursuivre son implication dans le programme d'examen de la gestion des biens de l'État qui lui sont assignées par le ministre.
- Gérer les activités afin de maintenir la capacité d'effectuer toutes les tâches qui sont confiées à la CDEV d'une façon efficace. Ceci inclut l'utilisation de conseillers et d'experts contractuels pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée.
- Poursuivre, suite au gel du budget de fonctionnement décrété par le gouvernement, de nouvelles façons de réduire les dépenses d'exploitation qui sont sous son contrôle mais qui n'ont pas d'impact négatif sur les mandats qui lui sont confiés. La principale tactique opérationnelle est d'obtenir des escomptes importants de la part des fournisseurs de services professionnels retenus pour les projets et à des fins internes, la CDEV tente également de réduire les dépenses de voyage en réduisant le nombre de déplacements et en tentant d'obtenir des tarifs de voyage plus économiques.
- Demeurer disponible et prête à répondre aux besoins du gouvernement pour quelque nouveau besoin compte tenu des compétences et de l'expertise de la CDEV.

### Réalisations en 2015

- a) La CDEV, à titre d'actionnaire, a continué de gérer la participation directe de 8,5 % détenue dans le projet Hibernia et ses projets de développement connexes. La participation directe de la CDEV est gérée par l'entremise de la filiale SGCH. La SGCH a versé à la CDEV un montant de 30 millions de dollars en dividendes pour l'exercice 2015, soit 39 millions de dollars de moins que prévu. Elle a réalisé un bénéfice net de 54 millions de dollars par rapport à des prévisions de 113 millions de dollars. Les résultats ont été affectés par des prix

- plus bas de pétrole brut et par une production moindre de la plateforme contrebalancée partiellement par une baisse du dollar canadien.
- b) Le 6 avril 2015, la CDEV a vendu le restant de ses 73 millions d'actions ordinaires à un prix de 35,61 dollars US et a réalisé es produits de 2,613 milliards de dollars US (3,254 milliards de dollars CAN). La vente s'est effectuée par une vente en bloc non enregistrée suite à un appel d'offres compétitif. La CDEV a par la suite versé un dividende de 2,530 de dollars US (3,188 milliards de dollars CAN) à même les produits de cette vente. GEN a également reçu des dividendes de l'ordre de 28 millions de dollars sur les actions ordinaires de GM qu'elle détenait plus tôt dans l'année. Au cours du premier trimestre de l'exercice GEN a versé un dividende de 468 millions de dollars résultant des produits du rachat par GM des actions privilégiées de GM le 31 décembre 2014. Le revenu total de toutes les ventes d'actions et des dividendes en nature de GM depuis 2010 s'élève à 7,4 milliards de dollars. Ceci représente une plus value de 4,3 milliards de dollars par rapport à la valeur au 10 juillet 2009, date à laquelle GEN a reçu les actifs de GM, soit un gain de 136% en presque six ans. GEN a aussi reçu 380 millions en dividendes pendant cette période.
- c) Au cours de l'exercice 2015, la CDEV a poursuivi son rôle d'agent pour le gouvernement dans le dessaisissement de RTI. Pendant qu'elle attendait des directives de la part du gouvernement, la CDEV a poursuivi sa surveillance des activités de RTI et a interagi avec la direction tout en fournissant des renseignements et des analyses au ministère des Finances.
- Tout au cours de l'exercice 2015, la CDEV a poursuivi son travail dans le dessaisissement de la RFC. La CDEV a fourni un soutien au ministère des Finances et à Ressources Naturelles Canada pour les aider dans leurs discussions avec les représentants des Premières Nations afin de faciliter la vente de cet actif.
- d) La CDEV n'a pas entrepris de projet dans le cadre du PEA au cours de l'exercice 2015.
- e) Cameco continue de surveiller et de gérer le site Beaverlodge et fournit à CEI des factures mensuelles des frais engagés. CEI a acquitté ces factures après les avoir examinées. Les paiements à Cameco pour 2015 ont été de 3 millions de dollars. CEI estime avoir à verser environ 100 000 dollars au cours de l'année au titre des réclamations et des cotisations au régime d'avantages sociaux des retraités.
- f) Exploitation : Au cours de l'exercice 2015, la CDEV a continué de retenir les services de contractuels afin de maintenir la variabilité de ses dépenses afin de refléter la nature changeante des mandats et des projets qui lui sont confiés. L'effectif total du groupe en termes d'équivalents à plein temps est demeuré inchangé. Parmi les autres initiatives entreprises pour réduire les dépenses, on

constate l'achat de passes de vol aérien moins dispendieuses, l'utilisation de réunions par conférence téléphonique lorsqu'approprié, l'annulation d'une réunion statutaire du conseil d'administration, des gels d'honoraires de certains de nos consultants externes et une réduction de coûts reliés à certains projets. Cependant, la CDEV a continué de s'assurer qu'elle possède le personnel requis pour répondre à tout nouveau mandat que pourrait lui confier le gouvernement.

#### **4.2 Analyse du milieu d'affaires externe**

La gestion continue des actifs de la CDEV sera assujettie en partie aux conditions du marché qui touchent la société ou l'investissement en cause.

La charge de travail de la CDEV est difficile à prévoir car elle dépend de façon importante des demandes du ministre des Finances relatives à l'examen des actifs du gouvernement ou à des mandats de dessaisissement.

Les actifs faisant l'objet des mandats de dessaisissement sont intimement liés à l'industrie du charbon. Le prix du charbon demeure bas. Ceci pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société à vendre ces actifs. De plus, afin d'assurer le succès d'une vente de l'un ou l'autre de ces actifs, il est nécessaire d'initier de bonnes relations et d'interagir et de conclure des ententes avec d'autres intervenants tels les propriétaires adjacents, les Premières Nations ou d'autres gouvernements. La capacité de conclure des ententes satisfaisantes avec ces intervenants a un impact important sur la réussite potentielle de nos rôles de mandataire.

Les prix mondiaux du pétrole brut, et plus particulièrement celui du pétrole brut de référence Brent, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, le rythme de production, le programme des investissements, les frais d'exploitation et la performance du réservoir sont tous des éléments qui ont une incidence sur le rendement de la SGCH. Toutefois, compte tenu de la structure de coûts relativement peu élevée du projet Hibernia, des prévisions du prix du pétrole brut et des fluctuations de taux de change, la viabilité du projet n'est pas compromise.

Les obligations financières de la CEI envers Cameco pourraient être affectées à la lumière des modifications réglementaires en cours apportées plus particulièrement par la Commission canadienne de sûreté nucléaire et le gouvernement de la Saskatchewan.

## 5.0 OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2016 À 2020

### La Corporation de développement des investissements du Canada

Les principaux objectifs de la CDEV découlent de son mandat qui est de gérer les intérêts commerciaux du gouvernement qui lui sont confiés dans une perspective commerciale. Les principaux enjeux de la CDEV pour 2016 et les années subséquentes sont les suivants :

- Gérer les intérêts dans le champ pétrolifère Hibernia par le biais de la filiale SGCH et s'assurer que cet actif soit prêt pour une vente lorsque le gouvernement le jugera opportun. La SGCH continue de retenir les services de son aviseur technique et maintient toutes les informations techniques dans un format qui lui permet d'être prêt à toute vente potentielle.
- Gérer le processus de vente pour les actifs qui ont été attribués à CDEV pour dessaisissement. La CDEV poursuivra son embauche d'aviseurs financiers, techniques et légaux afin de demeurer prêt advenant une reprise rapide des processus de vente.
- Continuer de maintenir la SGCH prête pour un possible dessaisissement.
- Aider le gouvernement dans l'examen des actifs du gouvernement selon les demandes du ministre des Finances;
- Gérer les activités de façon à maintenir la disponibilité et l'habileté de la CDEV à assumer toutes ses tâches de façon efficace. Ceci inclut l'embauche d'experts conseils contractuels et de conseillers externes pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée.
- Poursuivre l'identification et la mise en place de nouvelles façons de faire pour réduire les dépenses d'exploitation qui relèvent de la CDEV mais qui n'ont pas d'incidence sur la performance en vertu des mandats qui lui sont confiés. Il est à noter qu'une grande partie de nos coûts d'honoraires professionnels ne sont pas contrôlables et varient selon les mandats qui sont attribués à la CDEV.
- Conformément à la directive reçue du secrétariat du conseil du trésor le 16 juillet 2015, la CDEV a harmonisé ses lignes directrices et ses politiques en matière de voyages et dépenses avec celles du conseil du trésor d'une façon cohérente avec ses obligations légales. On s'attend à ce que cette modification résulte en des économies mineures dans l'ensemble de nos frais de voyage puisque la CDEV a toujours géré ses dépenses de voyage d'une façon prudente; les voyages s'effectuent seulement lorsque les réunions virtuelles ne sont pas efficaces pour les enjeux discutés.
- Demeurer disponible et prêt pour entreprendre toute tâche future requise par le gouvernement compte tenu des aptitudes et de l'expertise de la société.

- Conserver suffisamment de fonds pour remplir notre mission et être prêt pour tout enjeu y inclus la poursuite du Panama. Aussi, puisque le fonds de roulement de la CDEV sera durement touché par les bas prix actuels pour le pétrole brut ainsi que des dépenses en immobilisations récurrentes, celle-ci a augmenté son fonds de roulement normal à 100 millions de dollars. Précédemment la CDEV recevait des dividendes en provenance des actions ordinaires et privilégiées de GM, mais ce n'est plus le cas.

Le paragraphe 6.3 décrit les principales hypothèses financières sous-jacentes aux états financiers pro forma et aux tableaux inclus au plan d'entreprise.

#### La poursuite du Panama

Au cours de l'exercice 2015, une poursuite a été signifiée à la CDEV en provenance du Panama. La CDEV est co-défenderesse dans un litige avec Nordion Inc. et Multidata Systems International Inc. Le litige se rapporte à des instruments médicaux produits par Nordion et son prédécesseur Theratronics qui ont été mal utilisés et qui ont produit de la radiation excessive à des patients atteints de cancer au Panama en 2000. Nordion et Theratronics étaient jadis toutes les deux propriété de la CDEV. Nordion a été vendue en 1991 et Theratronics en 1998. La CDEV avait déjà été signifiée aux États-Unis en 2001 pour les mêmes faits au Panama, mais avait réussi à obtenir un rejet du litige à titre de défenderesse en 2003. Les réclamations des demandeurs s'élèvent à 300 millions de dollars conjointement à tous les défendeurs.

CDEV a retenu les services d'une étude légale au Panama et a soumis une réponse à la cour niant toute responsabilité. La direction et les avocats de la CDEV sont d'opinion que le résultat le plus probable sera le rejet du litige concernant la CDEV comme co-défenderesse dans cette action. Cependant il existe un léger mais non-négligeable risque d'un dénouement autre.

#### Frais de voyage et directives

Au milieu de l'exercice 2015, la CDEV, ainsi que d'autres sociétés d'état, ont reçu une directive afin d'harmoniser leurs politiques et lignes directrices en matière de frais de voyage avec celles du conseil du trésor. Les directives de frais de voyage et de frais afférents de la CDEV étaient déjà dans leur ensemble en harmonie avec celles du conseil du trésor telles que décrites dans "les lignes directrices des dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'évènements". Les frais de voyage de l'ensemble des sociétés de la CDEV se sont chiffrés à 348 mille dollars en 2015 et sont estimés à 353 mille dollars pour l'exercice 2016.

La CDEV confirme que ses directives et lignes directrices en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements sont harmonisées à celles du conseil du trésor.

## **5.1 Société de gestion Canada Hibernia**

L'annexe B présente les renseignements détaillés relatifs aux objectifs et aux stratégies de la SGCH. À un haut niveau, il est à noter qu'on s'attend à ce que le volume de ventes de 3,1 millions de barils de pétrole prévu pour l'exercice 2016 soit supérieur au volume de ventes réel de 2015 (2,5 millions de barils) ce en raison d'une augmentation de production de la plateforme pétrolière, contrebalancé par une quote-part moindre dans le prolongement du PSH soit 5,6% par rapport à une quote-part de 8,5% dans le champ principal. On prévoit une augmentation des dividendes à un montant de 50 millions de dollars en 2016 comparativement à 30 millions de dollars en 2015 en raison d'une hausse du volume de ventes et d'une augmentation des prix du pétrole.

## **5.2 Corporation d'investissement GEN du Canada.**

GEN a en main 700 mille dollars d'en caisse et n'a pas de passif important ou de dépenses récurrentes..

## **5.3 Canada Eldor Inc.**

CEI a des obligations relativement à la remise en état d'une mine d'uranium désaffectée d'Eldorado Nuclear dans le nord de la Saskatchewan et au paiement des coûts relatifs au régime d'avantages sociaux des anciens employés. La CEI est aussi partie défenderesse à un recours collectif datant de plusieurs années dans la région de Deloro en Ontario.

### **5.3.1 CEI - Remise en état des lieux (Beaverlodge Lake, Saskatchewan)**

Beaverlodge est un ancien site d'extraction d'uranium où a cessé toute production avant que les éléments d'actif d'Eldorado ne soient vendus à Cameco. Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI doit assumer tous les coûts associés au déclassement de ce site qui a été cédé à Cameco au moment de la vente. Cameco est chargée de la surveillance et de la gestion de ce site, et CEI rembourse à Cameco les coûts réels engagés à cette fin, plus des frais de gestion de 15 %. CEI a constitué une provision à cet égard fondée sur les estimations fournies par Cameco. CEI évalue les efforts potentiels du personnel de Cameco dans la gestion de ce processus. CEI a embauché des conseillers indépendants pour l'aider à évaluer la performance de Cameco.

Situation de l'ensemble du projet et enjeux restants

En 2013, la licence pour les terrains de la mine Beaverlodge a été renouvelée par la CCSN pour une durée de dix ans se terminant en 2023. On s'attend à ce qu'au terme de la licence, la majorité sinon la totalité des soixante-cinq terrains seront cédés au programme de contrôle institutionnel (« CI ») du gouvernement de la Saskatchewan.

Cameco met à jour chaque année son plan de travail et l'estimation des coûts pour la durée restante de ce projet. Au 31 décembre 2015, ces coûts sont estimés à 16 millions de dollars, et la fin des travaux est prévue pour 2023. La société retirera un

montant de 5 millions de dollars à même le fonds de revenu consolidé en 2016 afin de payer les coûts de remise en état.

### 5.3.2 CEI - CEI – Prestations de retraite

Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI est responsable de la gestion du régime d'avantages sociaux de tous les employés d'Eldorado et d'Eldor qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages sociaux comprennent les prestations d'assurance-vie, les prestations d'assurance médicale et les prestations d'assurance dentaire. Les obligations relatives aux prestations de retraite s'élèvent à 2 millions de dollars au 31 décembre 2015.

### 5.3.3 CEI – Contingence : Litige relatif à Deloro

En 2000, CEI a été désignée partie à un recours collectif intenté par suite de la contamination de la région de Deloro, en Ontario. La demande introductive d'instance a été déposée auprès de la Province de l'Ontario, du procureur général du Canada, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, de BOC Canada Limited (société fermée) et de CEI. CEI est visée par cette poursuite en raison d'une allégation selon laquelle Eldorado Mining and Refining Limited aurait vendu des déchets (dans les années 1940) à BOC, qui les aurait par la suite raffinés. Ces résidus auraient contribué à contaminer cette région. Des discussions antécédentes avec des représentants de Ressources Naturelles Canada ont fait ressortir que cette poursuite concernait surtout la Province de l'Ontario. Le ministère de la Justice a été retenu comme avocat-conseil, et un avis d'intention de présenter une défense a été envoyé aux demandeurs. Rien ne s'est passé dans ce dossier depuis plusieurs années, et son issue ne peut être déterminée pour le moment.

## **5.4 La révision des biens de l'État et les mandats de dessaisissement**

### 5.4.1 La révision des biens de l'État

La CDEV demeure en mesure d'entreprendre quelque élément des examens des actifs du gouvernement qui pourrait lui être confié par le ministère des Finances.

### 5.4.2 Mandats de dessaisissement en général

Pour tout mandat existant ou à venir visant le rôle de la CDEV d'agir comme mandataire pour le dessaisissement d'un actif du gouvernement, celle-ci identifie et retient les services d'experts conseils financiers ou autres afin de procéder à une évaluation de l'actif, conseille le gouvernement sur le potentiel et les conditions inhérentes à une vente, gère, le cas échéant, les modalités d'une vente et aide à la conclusion d'une éventuelle transaction. Le calendrier pour tout dessaisissement n'est pas connu. La CDEV a inclus dans les prévisions budgétaires du paragraphe 6 les coûts afférents aux services des experts conseils. Elle prend pour compte que tous les coûts et frais reliés aux transactions encourus dans son rôle de mandataire seront remboursés à la CDEV à même les produits des transactions lorsque celles-ci auront clôturé; conséquemment sur une base nette il n'y aura pas d'impact sur les états financiers si une transaction clôturait au cours de la période du plan d'entreprise.

#### 5.4.3 Ridley Terminals Inc.

Le processus de vente de Ridley Terminals a été retardé depuis le mois de juin 2014 en raison d'objections de la part des Premières Nations. Depuis ce moment le marché du charbon s'est considérablement dégradé ainsi que les activités de RTI.

#### 5.4.4 La réserve fédérale de charbon

Le processus de dessaisissement de la réserve fédérale de charbon a été retardé. La dégradation du marché du charbon a également contribué à une sévère réduction de la valeur des propriétés charbonnières y compris celle de la RFC. La CDEV continue de suivre la situation.

### **5.5 Risques et atténuation du risque**

La CDEV et ses filiales sont exposées à certains risques. Les risques de la SGCH sont décrits en détail dans son Plan d'entreprise (voir l'annexe B).

Maintenant que GEN ne possède plus d'investissements dans GM, elle n'est plus sujette aux risques associés à l'industrie automobile, au marché des valeurs mobilières ou à des risques de change. La CDEV n'est pas au courant de risques importants ou de passif relié à sa détention antérieure de titres de GM. La société ne possède plus d'actifs importants.

CEI est exposée à des obligations considérables, tel qu'il a été mentionné précédemment, en raison des clauses qui la lient à Cameco dans le contrat de vente et d'achat de 1988. Les provisions pour les coûts futurs reliés au site minier Beaverlodge et aux prestations déterminées sont présentement estimées à 16 millions de dollars. CEI possède des liquidités et des placements à court terme d'environ 4 millions de dollars et un fonds de 22 millions de dollars déposé au Trésor du Canada pour couvrir ses obligations. On ne sait pas si ces réserves sont suffisantes au vu des obligations qui pourraient découler de l'entente de 1988 dont celles qui ont trait à la remise en état des lieux et aux prestations de retraite des anciens employés et des autres poursuites judiciaires auxquelles CEI est partie.

La CDEV n'a pas de passif éventuel majeur connu pour le moment, sauf la poursuite du Panama. Elle a cependant entrepris des travaux importants pour le ministre dans le cadre des mandats de dessaisissement d'actifs et d'autres mandats. Comme il est difficile de prévoir le niveau de travail et la nature exacte des activités qui seront menées, la CDEV possède un fonds de roulement de 100 millions de dollars (au-delà de son niveau habituel de 20 millions de dollars) pour couvrir les coûts éventuels. La CDEV a décidé d'accroître son fonds de roulement puisque celle-ci ne peut recevoir directement des crédits du gouvernement, que les dividendes reçus de la SGCH sont sujets à des fluctuations en raison des variations du prix de pétrole brut, que ses soldes d'encaisse sont plus élevées et qu'elle ne reçoit plus de dividendes de GEN sur les actions de GM.

Les examens des actifs de l'état sont financés à même le flux de trésorerie de la CDEV. Compte tenu des dividendes reçus de la SGHC, les coûts associés à ces activités n'augmentent aucunement le risque pour la CDEV.

La gestion des activités de technologie de l'information de la CDEV a été confiée à un fournisseur de service tierce-partie qui possède une expertise technique à jour. Ceci ne peut cependant éliminer tous les risques liés aux technologies de l'information y compris les temps d'arrêts. La CDEV révisé et évalue régulièrement ses services de technologie de l'information afin d'en minimiser les risques. Afin de rehausser le niveau de fiabilité, la CDEV a relocalisé son serveur de technologies de l'information dans un endroit à l'épreuve des catastrophes. Au cours de 2015 la CDEV a demandé à un consultant externe d'évaluer la fiabilité de ses installations de TI; celui-ci a confirmé qu'il n'y avait pas de faiblesses majeures. La CDEV a mis en œuvre les recommandations du consultant.

## **6.0 SECTION FINANCIÈRE**

### **6.1 Aperçu financier pour 2015**

La CDEV a réalisé un bénéfice consolidé de 2 246 millions de dollars pour l'exercice 2015 ce qui comprend le gain de 2 131 millions de dollars réalisé sur la vente des actions ordinaires de GM au mois d'avril 2015, et le bénéfice net de 54 millions de dollars provenant de la SGCH moins les frais d'exploitation de la CDEV qui apparaissent au tableau 4. La CDEV a versé 3,264 millions de dollars en dividendes en 2015 (à l'exclusion du dividende versé suite à la vente des actions privilégiées de GM le 31 décembre 2014, mais versé au mois de janvier 2015) provenant de la vente des actions privilégiées de GM. (voir le tableau du flux de trésorerie, tableau 2). Un montant de 3 234 millions de dollars provient de la vente des actions ordinaires de GM et 30 millions de dollars des bénéfices de la SGCH.

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 4 les honoraires professionnels se sont chiffrés à 3,3 millions de dollars, en raison d'une diminution des activités reliées aux projets. Les salaires ont été de 3,4 millions de dollars soit tel que prévu au plan d'entreprise. Les gains reliés au taux de change sont principalement dus à la vente des actions de GM.

Ce plan d'entreprise comprend les projections financières quinquennales pro forma (pour les exercices financiers clos le 31 décembre) qui suivent : Les chiffres apparaissant à ces tableaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 - État pro forma du résultat global

Les principales hypothèses contenues au soutien des tableaux sont décrites à la section 6.3.

### **6.2 Rapports financiers trimestriels**

La CDEV émet et publie des états financiers trimestriels qui sont affichés en français et en anglais sur le site web de la CDEV ([www.cdev.gc.ca](http://www.cdev.gc.ca)) dans les soixante jours suivant la fin de chaque trimestre.

### **6.3 Principales hypothèses des prévisions financières**

Le présent plan d'entreprise repose sur les hypothèses suivantes.

#### **La Corporation de développement des investissements du Canada (non consolidés)**

- 1) Frais d'exploitation – Les prévisions financières supposent que la direction et le conseil d'administration continueront de gérer de près les dépenses. Les frais

d'administration devraient se chiffrer à 2 millions de dollars annuellement au cours de toute la période de planification soit un montant semblable aux résultats de l'exercice 2015. Les coûts associés aux mandats de dessaisissement d'actifs et à l'examen des actifs sont évalués à un montant d'environ 3,6 millions de dollars par année pour la période 2016-2020 et à 1 million de dollars pour 2016 et les années suivantes. Les coûts associés aux mandats de dessaisissement en cours, à l'exception des honoraires des conseillers financiers basés sur les résultats, sont estimés à 1 million de dollars par année. On s'attend à ce que les honoraires des conseillers financiers soient récupérés à même les produits des ventes d'actifs. On s'attend à ce que les honoraires basés sur les résultats des conseillers financiers soient récupérés à même les produits des ventes d'actifs au moment où ils seront encourus; cependant ces montants ne sont pas inclus dans les prévisions financières ci-jointes puisqu'il est impossible de déterminer le montant ou l'échéancier de toute transaction.

2) Dividendes versés au gouvernement

2015	3,264 millions de dollars
2016	59 millions de dollars
2017	102 millions de dollars
2018	88 millions de dollars
2019	70 millions de dollars
2020	73 millions de dollars

Les dividendes provenant de la SGCH en 2016 sont inférieurs à ceux de 2015 en raison de la diminution du bénéfice net de la SGCH et d'un niveau plus élevé de liquidités en raison des prix du pétrole brut plus bas et de dépenses en immobilisations continues.

3) Taux de change – Pour l'exercice 2016 le taux de change utilisé par la CDEV et toutes ses filiales est le suivant : 1,33 dollar canadien équivaut à 1 dollar US. Pour l'exercice 2017, le taux est de 1,31 dollar CAN; pour 2018, 1,25 dollar CAN; pour 2019, 1,21 dollar CAN; et pour 2020, 1,17 dollar CAN.

### **La Société de gestion Canada Hibernia**

- 4) Frais et bénéfices d'exploitation – Les frais et les bénéfices d'exploitation sont présentés en détail à l'annexe B.
- 5) Dividendes versés – La SGCH versera ses dividendes à sa société mère, comme susmentionné.

**Canada Eldor Inc.**

- 6) Frais d'exploitation – Les frais d'exploitation de CEI devraient s'établir à 200 000 dollars par année, de 2016 à 2020. Ces frais représentent principalement des frais de gestion de la CDEV et des honoraires d'administrateurs.
- 7) Remise en état des lieux (Beaverlodge) – CEI a constitué une provision d'environ 16 millions de dollars pour le déclassement du site de Beaverlodge, qui est prévu en 2023 mais qui pourrait être retardé suite à des plans à être discutés avec Cameco. La majorité des coûts sera encourue au cours des cinq prochaines années.
- 8) Prestations des retraités – Les dépenses annuelles prévues aux obligations de payer les avantages sociaux et les frais d'administration sont évaluées à 200 000 dollars.
- 9) Litige – Aucune somme n'a été déboursée à l'égard des poursuites dont CEI fait l'objet mis à part le paiement des honoraires des conseillers juridiques.
- 10) Trésor – Le taux d'intérêt s'appliquant aux fonds de CEI versés dans le compte spécial du Trésor représente 90 % de celui des bons du Trésor à 90 jours du gouvernement du Canada. La CDEV retirera du Trésor au cours de l'exercice 2016 un montant de 5 millions de dollars afin de payer les frais de remise en état des lieux.

**Corporation d'investissement GEN du Canada**

- 11) GEN aura des dépenses d'exploitation minimales.

**6.4 Budget des investissements**

Ni la CDEV ni ses filiales en propriété exclusive, à savoir la SGCH, CEI et GEN, n'auront besoin de capitaux d'investissement pour l'exercice financier 2016. Toute dépense d'immobilisation requise par la SGCH est financée à même son propre flux de trésorerie. Les dépenses en immobilisations de la SGCH apparaissent au plan d'entreprise de la SGCH et les montants de ces dépenses apparaissent au tableau 2 du plan. La CDEV, GEN et CEI ne sont pas impliqués dans des secteurs d'activité à forte intensité de capital.

**Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière**  
en millions de dollars (31 déc.)

	2014	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Chiffres réels	Plan	Chiffres réels	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>Actifs</b>								
<b>Actifs courants</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	609,42	86,87	244,79	199,67	192,55	188,20	180,02	172,33
Créances	38,53	40,02	20,28	36,09	15,39	15,39	15,39	15,39
Impôts sur le résultat à recouvrer	12,10	0,40	7,92	4,05	4,05	4,05	4,05	4,05
Stocks	0,70	3,02	5,25	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Charges payées d'avance	0,29	0,28	0,26	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada	4,23	2,12	3,58	1,38	2,69	1,60	1,58	1,37
	<b>665,27</b>	<b>132,71</b>	<b>282,08</b>	<b>242,17</b>	<b>215,65</b>	<b>210,22</b>	<b>202,02</b>	<b>194,12</b>
<b>Actifs non courants</b>								
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada	-	17,62	18,05	15,39	14,17	10,35	10,44	10,71
Fonds - abandon et risque	114,63	98,17	97,83	103,35	108,99	109,63	110,28	110,93
Immobilisations corporelles	159,59	194,88	224,11	250,04	258,40	275,45	303,34	304,19
Sommes détenues en mains	5,97	11,92	4,60	11,92	11,92	11,92	11,92	11,92
Placements	2 971,37	3 980,66	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	13,98	15,17	11,38	5,92	2,63	-	-	-
	<b>3 265,54</b>	<b>4 318,42</b>	<b>355,97</b>	<b>386,62</b>	<b>396,11</b>	<b>407,35</b>	<b>435,98</b>	<b>437,75</b>
	<b>3 930,81</b>	<b>4 451,13</b>	<b>638,05</b>	<b>628,79</b>	<b>611,76</b>	<b>617,57</b>	<b>638,00</b>	<b>631,87</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>								
<b>Passifs courants</b>								
Créditeurs et charges à payer	27,32	19,86	35,57	21,88	19,06	19,06	19,06	19,03
Dividendes à payer	466,99	-	-	-	-	-	-	-
Partie courante de l'obligation au titre des prestations définies	0,23	0,25	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19
Provision au titre de la remise en état d'un site	3,98	1,87	3,38	1,19	2,50	1,41	1,39	1,18
	<b>498,52</b>	<b>21,98</b>	<b>39,13</b>	<b>23,26</b>	<b>21,75</b>	<b>20,66</b>	<b>20,64</b>	<b>20,40</b>
<b>Passifs non courants</b>								
Provision au titre des obligations de démantèlement	95,93	77,94	130,91	132,81	132,85	135,51	142,70	144,16
Provision au titre de la remise en état d'un site	15,42	10,21	13,09	12,26	10,00	8,79	7,59	6,58
Obligation au titre des prestations définies	1,82	1,59	1,77	1,61	1,48	1,36	1,23	1,11
	<b>113,17</b>	<b>89,74</b>	<b>145,77</b>	<b>146,68</b>	<b>144,33</b>	<b>145,66</b>	<b>151,52</b>	<b>151,85</b>
<b>Capitaux propres</b>								
Capital social	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	1 726,53	2 310,14	603,29	603,30	603,30	603,30	603,30	603,30
Déficit accumulé	(255,55)	(266,54)	(150,14)	(144,45)	(159,01)	(153,44)	(138,85)	(145,07)
Cumul des autres éléments du résultat global	1 848,14	2 295,81	-	-	-	-	-	-
	<b>3 319,12</b>	<b>4 339,41</b>	<b>453,15</b>	<b>458,85</b>	<b>444,29</b>	<b>449,86</b>	<b>464,45</b>	<b>458,23</b>
	<b>3 930,81</b>	<b>4 451,13</b>	<b>638,05</b>	<b>628,79</b>	<b>610,37</b>	<b>616,18</b>	<b>636,61</b>	<b>630,48</b>

Note - se reporter à l'annexe B pour les états financiers détaillés de la SGCH

**Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie**  
en millions de dollars (31 déc.)

	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Chiffres réels	Plan	Chiffres réels	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>								
<b>Activités opérationnelles</b>								
Bénéfice	1 187,82	253,38	2 246,30	63,31	88,83	93,57	84,59	66,78
Ajustements								
Épuisement et amortissement	47,46	40,89	28,70	34,32	34,96	32,55	28,68	25,77
Charge d'impôt sur le résultat	51,62	42,65	20,79	28,65	38,23	39,94	36,35	29,22
Prestations définies versées en sus des charges	(0,15)	(0,17)	(0,10)	(0,13)	(0,13)	(0,13)	(0,13)	(0,13)
Intérêts liés au financement	0,04	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts tirés d'un compte du Trésor du Canada	(0,98)	(1,02)	(0,60)	(0,60)	(0,73)	(0,74)	(0,72)	(0,72)
Désactualisation des obligations de démantèlement	1,98	2,05	2,34	2,50	2,63	2,76	2,90	3,05
Perte (profit) de change, montant net	(0,08)	-	(33,45)	-	-	-	-	-
Variation de la juste valeur de la participation en actions privilégiées								
Profit sur la décomptabilisation d'un placement en actions ordinaires	(858,10)	-	(2 130,99)	-	-	-	-	-
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	4,43	(1,86)	(0,93)	(2,73)	(0,96)	(2,29)	(1,22)	(1,22)
Obligations de démantèlement réglées	(3,53)	(2,00)	(2,70)	(0,72)	(2,59)	(1,70)	(1,70)	(1,70)
Impôt sur le résultat payé	(66,95)	(42,07)	(14,01)	(24,31)	(34,94)	(35,71)	(30,36)	(29,11)
	345,57	291,85	115,34	100,29	125,30	128,25	118,39	91,94
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement								
	24,87	0,96	6,58	0,99	17,91	-	-	-
	<b>370,44</b>	<b>292,81</b>	<b>121,91</b>	<b>101,28</b>	<b>143,21</b>	<b>128,25</b>	<b>118,39</b>	<b>91,94</b>
<b>Activités de financement</b>								
Dividendes versés	(278,40)	(209,36)	(2 607,88)	(59,00)	(102,00)	(88,00)	(70,00)	(73,00)
Dividendes payés à partir du surplus d'apport -ordinaire	-	-	(1 123,24)	-	-	-	-	-
Dividendes payés à partir du surplus d'apport - privilégiées	-	(447,00)	-	-	-	-	-	-
Intérêts liés au financement payés	(0,03)	-	-	-	-	-	-	-
Paielements au titre des contrats de location	(1,98)	-	-	-	-	-	-	-
	<b>(280,41)</b>	<b>(656,36)</b>	<b>(3 731,12)</b>	<b>(59,00)</b>	<b>(102,00)</b>	<b>(88,00)</b>	<b>(70,00)</b>	<b>(73,00)</b>
<b>Activités d'investissement</b>								
Produit tiré de la vente de placements	-	-	3 287,67	-	-	-	-	-
Produit tiré de la vente de placements (rachat)	466,99	-	-	-	-	-	-	-
Achat d'immobilisations corporelles	(49,95)	(83,40)	(62,50)	(49,66)	(43,32)	(49,60)	(56,57)	(26,62)
Retrait du compte du Trésor du Canada	5,00	2,00	-	5,00	-	5,00	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus	-	(5,95)	1,36	(5,95)	-	-	-	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4,42)	-	18,05	(5,00)	(5,00)	-	-	-
	<b>417,62</b>	<b>(87,35)</b>	<b>3 244,58</b>	<b>(55,61)</b>	<b>(48,32)</b>	<b>(44,60)</b>	<b>(56,57)</b>	<b>(26,62)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>507,65</b>	<b>(450,90)</b>	<b>(364,63)</b>	<b>(13,33)</b>	<b>(7,11)</b>	<b>(4,35)</b>	<b>(8,18)</b>	<b>(7,70)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>101,77</b>	<b>537,77</b>	<b>609,42</b>	<b>213,00</b>	<b>199,67</b>	<b>192,55</b>	<b>188,20</b>	<b>180,02</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>609,42</b>	<b>86,87</b>	<b>244,79</b>	<b>199,67</b>	<b>192,55</b>	<b>188,20</b>	<b>180,02</b>	<b>172,33</b>

**Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres**  
en millions de dollars (31 déc.)

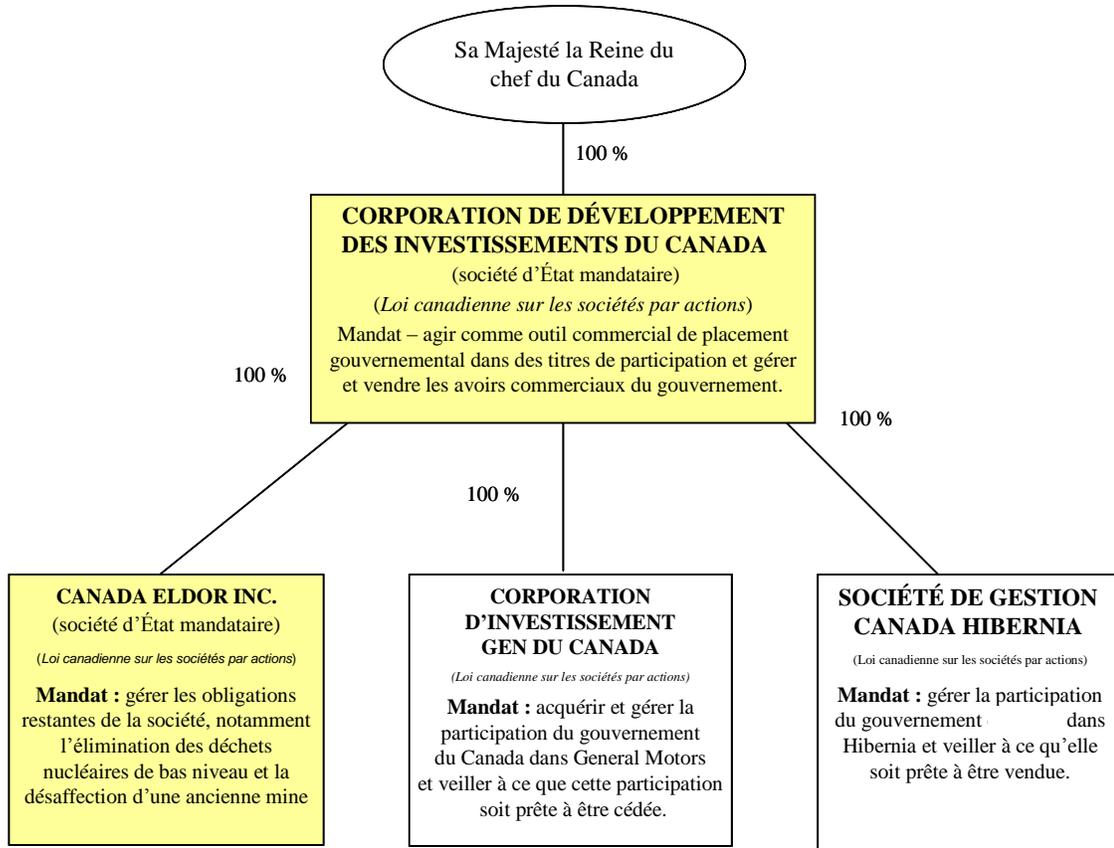
	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<u>Chiffres réel</u>	<u>Plan</u>	<u>Chiffres réels</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
<b>Capital-actions</b>								
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Surplus d'apport</b>								
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>2 757,15</b>	<b>2 310,14</b>	<b>1 726,53</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>
Dividendes	(466,99)	-	(1 123,23)	-	-	-	-	-
Dividende en nature	(561,62)	-	-	-	-	-	-	-
Virement au déficit accumulé	(2,01)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	<b>1 726,53</b>	<b>2 310,14</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>	<b>603,30</b>
<b>Accumulated deficit</b>								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(308,89)	(310,56)	(255,56)	(148,76)	(144,45)	(157,62)	(152,05)	(137,46)
Bénéfice net	1 187,82	253,38	2 246,30	63,31	88,83	93,57	84,59	66,78
Dividendes	(278,39)	(209,36)	(2 140,89)	(59,00)	(102,00)	(88,00)	(70,00)	(73,00)
Dividende en nature	(858,10)	-	-	-	-	-	-	-
Virement du surplus d'apport	2,01	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	<b>(255,55)</b>	<b>(266,54)</b>	<b>(150,15)</b>	<b>(144,45)</b>	<b>(157,62)</b>	<b>(152,05)</b>	<b>(137,46)</b>	<b>(143,68)</b>
<b>Cumuls des autres éléments du résultat global à l'ouverture</b>								
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 100,46	2 225,36	1 848,14	-	-	-	-	-
Gains actuariels - GM	(858,10)	-	(2 130,99)	-	-	-	-	-
AERG - GM	(394,23)	70,45	282,85	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	<b>1 848,14</b>	<b>2 295,81</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>3 319,12</b>	<b>4 339,41</b>	<b>453,15</b>	<b>458,85</b>	<b>445,68</b>	<b>451,25</b>	<b>465,84</b>	<b>459,62</b>

**Tableau 4 - État pro forma du résultat global**  
en millions de dollars (31 déc.)

	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<u>Chiffres réels</u>	<u>Plan</u>	<u>Chiffres réels</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
<b>Produits</b>								
Produit net tiré du pétrole brut	262,34	226,15	127,76	164,21	196,73	204,12	185,03	159,25
Dividendes	189,01	149,27	28,10	-	-	-	-	-
Profit sur la vente de placements	858,10	-	2 130,99	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts	2,54	2,31	2,57	1,97	2,11	2,12	2,10	2,10
	<u>1 311,99</u>	<u>377,73</u>	<u>2 289,42</u>	<u>166,18</u>	<u>198,84</u>	<u>206,24</u>	<u>187,13</u>	<u>161,35</u>
<b>Charges</b>								
Épuisement et amortissement	47,46	40,89	28,70	34,32	34,96	32,55	28,68	25,77
Frais de production et charges opérationnelles	26,09	25,76	24,85	26,63	24,13	27,25	24,47	26,35
Variation de la juste valeur de la participation en action privilégiées	(17,99)	-	-	-	-	-	-	-
Honoraires	6,55	8,26	3,25	6,15	5,66	5,76	5,69	5,66
Perte (profit) de change	(0,63)	-	(40,32)	-	-	-	-	-
Salaires et avantages du personnel	3,47	3,36	3,39	3,30	3,11	3,09	3,15	3,20
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise en état d'un site	4,16	-	(1,15)	-	-	-	-	-
Autres charges	1,07	1,05	1,00	1,00	0,99	1,04	1,04	1,08
Charge au titre des prestations définies	0,08	0,08	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
	<u>70,26</u>	<u>79,40</u>	<u>19,78</u>	<u>71,47</u>	<u>68,92</u>	<u>69,76</u>	<u>63,10</u>	<u>62,13</u>
<b>Charges financières</b>								
Désactualisation des obligations de démantèlement	1,98	2,05	2,34	2,50	2,63	2,76	2,90	3,05
Intérêts sur l'obligation au titre de contrats de location-financement	0,03	-	-	-	-	-	-	-
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site	0,27	0,25	0,21	0,25	0,23	0,21	0,19	0,17
	<u>2,28</u>	<u>2,30</u>	<u>2,55</u>	<u>2,75</u>	<u>2,86</u>	<u>2,97</u>	<u>3,09</u>	<u>3,22</u>
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 239,45</b>	<b>296,03</b>	<b>2 267,09</b>	<b>91,96</b>	<b>127,06</b>	<b>133,51</b>	<b>120,94</b>	<b>96,00</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>								
Impôt exigible	55,76	42,07	18,19	24,31	34,94	35,71	30,36	29,11
Impôt différé	(4,14)	0,58	2,60	4,34	3,29	4,23	5,99	0,11
	<u>51,62</u>	<u>42,65</u>	<u>20,79</u>	<u>28,65</u>	<u>38,23</u>	<u>39,94</u>	<u>36,35</u>	<u>29,22</u>
<b>Bénéfice</b>	<b>1 187,83</b>	<b>253,38</b>	<b>2 246,30</b>	<b>63,31</b>	<b>88,83</b>	<b>93,57</b>	<b>84,59</b>	<b>66,78</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>								
Variation latente de la juste valeur - GM	(394,23)	70,45	282,85	-	-	-	-	-
Profit réalisé sur la vente de placements	(858,10)	-	(2 130,99)	-	-	-	-	-
	<u>(1 252,32)</u>	<u>70,45</u>	<u>(1 848,14)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Résultat global</b>	<b>(64,50)</b>	<b>323,83</b>	<b>398,16</b>	<b>63,31</b>	<b>88,83</b>	<b>93,57</b>	<b>84,59</b>	<b>66,78</b>

Annexe A

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA



Remarque : PPP Canada Inc. a été déclarée société d'État mère et la CDEV, bien qu'elle soit l'unique actionnaire de PPP Canada Inc., n'est plus responsable de sa gestion.

## Annexe A (suite)

### Conseil d'administration

**Michael P. Mackasey, MBA (2) (3)**  
Président du conseil d'administration  
Corporation de développement des  
investissements du Canada  
Directeur général,  
Macquarie Capital Markets Canada,  
Mississauga (Ontario)

**Mary Ritchie, FCPA, FCA (1)**  
Chef de la direction  
Richford Holdings Ltd.  
Edmonton (Alberta)

**Ted Howell, CPA, CA, MBA (1) (3)**  
Administrateur,  
St John's (Terre-Neuve et Labrador)

**Sandra Rosch, MBA (2) (3)**  
Présidente,  
Stonecrest Capital Inc.  
Toronto (Ontario)

**Jennifer Reynolds, MBA (1)**  
Présidente et chef de la direction,  
Women in Capital Markets,  
Toronto (Ontario)

**Nicholas Wemyss, PGeo (2) (3)**  
Administrateur  
Victoria (Colombie-Britannique)

### Comités du conseil

- (1) Comité de vérification
- (2) Comité de mise en candidature et de gouvernance
- (3) Comité de ressources humaines et rémunération

### Dirigeants

**Michael Carter**  
Vice-président principal

**Andrew Stafli, CPA, CA, MBA**  
Vice-président, Finances

**Zoltan Ambrus, LL.B., MBA**  
Vice-président

**Annexe B**

**SGCH**

**SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA**

Une filiale en propriété exclusive de

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES  
INVESTISSEMENTS DU CANADA**

**PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE de 2016**

**(2016-2020)**

**31 décembre 2015**

## Table des matières

<b>Contenu</b>	<b>Page</b>
1.0 Le projet Hibernia – Résumé .....	3
2.0 Revue des activités de l'exercice 2015 .....	7
3.0 Les objectifs de l'exercice 2016 .....	9
4.0 Commercialisation et transport .....	10
5.0 Risques .....	11
6.0 Section financière .....	12
7.0 Structure organisationnelle .....	14
8.0 États financiers pro forma .....	15

## 1.0 Le projet Hibernia - Résumé

La Société de gestion Canada Hibernia (SGCH), une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV) a été constituée en mars 1993 aux fins de détenir, de gérer, d'administrer et d'exploiter la participation directe de 8,5 % du gouvernement du Canada à ce moment là dans le projet pétrolier extracôtier Hibernia, situé à 315 kilomètres à l'est de St. John's, Terre-Neuve et Labrador.

Hibernia continue d'être une entreprise très fructueuse. A la fin de l'exercice 2015, la SGCH avait versé des dividendes cumulatifs de 1,9 milliard de dollars (note 1), une participation aux bénéfices nets (PBN) fédéraux de 226 millions de dollars et des impôts sur le revenu fédéraux de 595 millions de dollars. Les versements de dividendes ont débuté après que la société eût remboursé les crédits parlementaires de 431 millions de dollars représentant la quote-part du gouvernement du Canada dans les dépenses d'immobilisations du projet.

Pour l'exercice 2015, la SGCH a versé des dividendes de 30 millions de dollars par rapport à des prévisions de 69 millions de dollars en raison de flux de trésorerie moins élevés et d'une décision d'augmenter le fonds de roulement pour palier à la volatilité des prix du pétrole brut et d'autres facteurs aléatoires. Les flux de trésorerie moindres résultent d'un prix du pétrole brut plus bas (partiellement contrebalancés par un dollar canadien plus faible) et par des volumes de production moindres causés par le retard de forages dans le secteur unitaire du PSH; le tout contrebalancé par des dépenses en immobilisations moindres. A la fin de l'exercice 2015, on prévoit l'encaisse de la SGCH était de 139 millions de dollars comparativement à une encaisse minimum usuelle de 60 millions de dollars en raison de la décision d'augmenter le fonds de roulement tel que décrit précédemment.

Le montant de dividendes prévus pour l'exercice 2016 est de 59 millions de dollars, soit inférieur aux 107 millions de dollars prévus au plan de 2016 de l'an dernier. Ceci est dû à un prix du pétrole brut de beaucoup inférieur à celui prévu au plan, à des volumes de pétrole brut inférieurs aux prévisions à cause de délais dans le forage du secteur unitaire du PSH en 2013-2015 ainsi qu'à un fonds de roulement minimal plus élevé afin de couvrir des risques et charges identifiés.

**Note 1** : Toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens sauf lorsque noté explicitement.

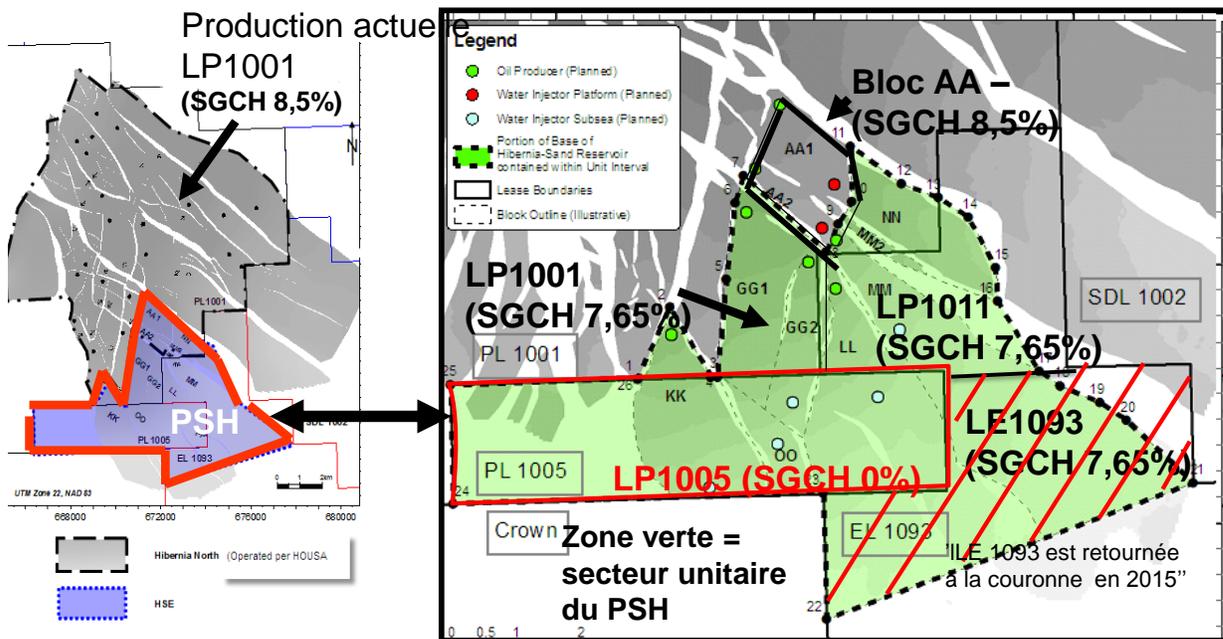
L'objectif premier de la SGCH est de gérer la propriété de son actionnaire du projet Hibernia dans le but de protéger les intérêts de l'actionnaire, d'en maximiser leur valeur et d'assurer que toutes les prises de décisions reflètent une approche commercialement prudente.

La SGCH s'acquitte de sa tâche en participant activement à tous les comités qui veillent à la direction stratégique du projet en contribuant aux activités opérationnelles y inclus la sécurité et la protection de l'environnement, en gérant le flux de revenus, en s'assurant de respecter tous les règlements gouvernementaux et les obligations contractuelles, en étant engagée d'une façon diligente dans le transport et la mise-en-marché de sa quote-part de la production pétrolière et en mettant de côté des fonds pour l'abandon éventuel des champs d'Hibernia.

La SGCH est une société qui possède un seul actif; c'est cet actif qui génère son flux de trésorerie à partir de ses activités et de ses actifs de production d'Hibernia lesquels incluent sa quote-part de la production du gisement Hibernia, ses droits d'utilisation et de mise en œuvre, ses ententes contractuelles de transport et son engagement de capacité contractuelle réservée au terminal de transbordement de NTL.

Bien que le financement initial de la SGCH ait été fait par le biais de crédits du gouvernement du Canada, son financement provient uniquement depuis 1998 de la vente de sa quote-part de pétrole brut produit à Hibernia ainsi que de minimes (en comparaison) droits d'utilisation et de mise en œuvre et d'intérêts générés sur comptes. La SGCH est seule responsable de s'assurer d'avoir en main des liquidités suffisantes pour financer ses frais d'exploitation et ses dépenses en immobilisations, les redevances, une participation aux bénéfices nets, les impôts et les taxes exigibles, les frais d'administration et les frais futurs d'abandon, sans avoir besoin de crédits supplémentaires du gouvernement. La SGCH doit aussi payer des impôts fédéraux et provinciaux, les redevances et une participation aux bénéfices nets au même titre que les entreprises du secteur privé.

La SGCH possède une participation directe de 8,5% dans la partie du champ pétrolière Hibernia visée par la licence de production LP1001, qui a été approuvée dans un premier temps aux fins de la mise en valeur du projet et qui apparait en gris à l'intérieur des pointillés au tableau de gauche ci-bas. La SGCH possède également une participation directe de 8,5% dans le bloc AA, défini en gris au tableau de droite. Les autres propriétaires de ces zones visées par la licence LP1001 (champ principal) sont ExxonMobil (33,125 %), Chevron (26,875 %), Suncor (20 %), Murphy (6,5 %) et Statoil (5%). Les propriétaires du champ principal sont aussi propriétaires selon leurs quote-parts respectives de la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia (SEDH) ainsi que de la plateforme et de ses installations.



**Note 1 :** Le « champ principal » est composé de la zone de production existante soit la licence de production LP 1001 (SGCH 8,5%) décrite en gris sur le tableau de gauche ci-haut ainsi que la portion du bloc AA (SGCH 8,5%) du PSH décrit en gris dans le tableau de droite.

**Note 2 :** Le secteur unitaire du PSH au niveau du Hibernia Sands apparaît en vert dans le tableau de droite.

Le résultat de la mise en commun (note 2) d'une partie de la LP 1001, de la LP 1011 (à l'origine LE 1093) et de la LP 1005 a été la création du prolongement de la zone sud d'Hibernia unitaire. Les terrains pour la formation Hibernia Sands et la quote-part de la SGCH pour chaque licence sont décrits en vert au diagramme suivant.

La quote-part initiale de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH était de 5,08482% mais a été ajustée à environ 5,73% le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à la suite d'un premier réajustement intérimaire prévu à l'entente du secteur unitaire du PSH. L'entente prévoit des réajustements additionnels avant le réajustement final selon des critères définis à l'entente.

**Note 2 :** La mise en commun d'un champ est une pratique courante en vertu de laquelle les propriétaires s'entendent par contrat de partager la production, les coûts de production et les dépenses en immobilisations de certains terrains et actifs avec des propriétaires distincts afin de d'effectuer le développement coordonné d'un même réservoir ou bassin.

Le prolongement du secteur unitaire du PSH a vu le jour suite aux forages qui ont démontré que le contact pétrole-eau était beaucoup moindre que prévu originalement. Ceci a eu pour effet de repousser les limites au sud de la partie de la licence LP 1001 vers la licence de la partie LP 1005, une zone détenue par des propriétaires différents.

Le 16 février 2010, Nalcor (note 3) s'est portée acquéreur d'une participation directe de 10% auprès de tous les propriétaires d'Hibernia au pro-rata de leur participation de certains terrains spécifiques dans la zone du prolongement sud d'Hibernia (secteur unitaire du PSH).

La Société d'exploitation et de développement d'Hibernia (SEDH) exploite ce projet pour le compte des propriétaires; ExxonMobil Corporation assure les services techniques administratifs et de gestion aux termes d'un contrat de gestion. Le secteur unitaire du PSH est exploité de la même manière. Bien que les opérations quotidiennes du champ pétrolifère relèvent de ExxonMobil, les propriétaires jouent un rôle actif dans les processus de prises de décisions.

Toutes les activités entreprises à ce jour et visées au plan d'entreprise s'inscrivent dans le mandat de la SGCH.

**Note 3** : Nalcor est la société d'état en énergie de la province de Terre-Neuve et Labrador.

## 2.0 Revue des activités de l'exercice 2015

Les résultats de l'exercice 2015 décrits ci-bas représentent les résultats réels de l'exercice 2015.

La SGCH a versé des dividendes de 30 millions de dollars par rapport à 69 millions de dollars prévu au plan en raison de prix de pétrole brut plus bas contrebalancé en partie par un dollar canadien plus faible, une production de pétrole plus faible dans le secteur unitaire du PSH occasionné par des retards dans la cédule de production ainsi que d'une décision d'augmenter le flux de trésorerie afin d'augmenter les liquidités pour pourvoir à des imprévus. La SGCH a augmenté ses liquidités à 139 millions de dollars à la fin de l'exercice 2015 par rapport à des prévisions de 61 millions de dollars.

Les produits d'exploitation bruts de la SGCH en 2015 se sont chiffrés à 168 millions de dollars, les revenus d'exploitation nets à 128 millions de dollars et le bénéfice net de 54 millions de dollars (se référer au tableau II). La quote-part de la production de la SGCH a été de 7 500 barils de pétrole par jour, soit 13 % de moins que la prévision de 8 600 barils de pétrole par jour. La production a été moindre que prévue au plan suite à des délais dans la mise-en-œuvre du secteur unitaire du PSH, y inclus une saison des glaces importante au cours de l'exercice 2015.

Le prix moyen du pétrole pour l'exercice 2015 a été de 66 dollars canadiens par baril par rapport à des prévisions de \$ 103 dollars canadiens au plan d'entreprise.

Au cours de l'exercice 2015, la SGCH a versé à la province (note 4) un taux moyen effectif de redevances de 19% sur les ventes brutes de pétrole (par rapport à 23% aux prévisions) découlant des taux suivants : un taux de redevances net de 30% pour la grande majorité du champ principal d'Hibernia, un taux de redevances net de 42,5% pour les portions des blocs AA du champ principal, un taux de redevances net basé sur une échelle variable de 37,5% sur la partie LP 1001 du secteur unitaire du PSH et un taux de redevance brut de 5% sur la partie LP 1011 du secteur unitaire du PSH. Au surplus, la SGCH a versé une participation nette aux bénéfices (PBN) de 10% au gouvernement du Canada sur la production de la LP 1001.

**Note 4** : La province de Terre-Neuve et Labrador

Les charges d'exploitation ont été légèrement inférieures à celles prévues au plan en raison de certains crédits résultants d'ajustements aux inventaires, tandis que les charges relatives au transport ont été semblables à celles prévues au plan. Les frais d'administration ont été semblables à ceux prévus au plan.

La quote-part des dépenses en immobilisations de la SGCH pour l'exercice 2015 s'est établie à 63 millions de dollars, ce qui comprend un montant de 51 millions de dollars à titre de la quote-part des activités reliées aux immobilisations ainsi qu'un ajustement de douze millions de dollars résultant du premier processus de réajustement des quote-parts du secteur unitaire du PSH au premier décembre 2015 tel que décrit précédemment. Le montant de 51 millions de dollars relié aux dépenses de l'exercice 2015 a été inférieur de 32 millions de dollars en raison du report de certains projets.

Conformément aux termes de l'entente du secteur unitaire du PSH, le premier processus d'ajustement a eu lieu. Conséquemment la quote-part de la SGCH est passée de 5,08% à 5,73% le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Le puits producteur OPKK1 a commencé à produire à pleine capacité au mois de septembre suite à l'achèvement en 2015 du puits à injection sous-marin WIKK2, lequel a atteint son plein rendement d'injection d'eau. Au cours de l'exercice 2015, les propriétaires ont autorisé le forage d'un puits additionnel à injection d'eau (WIGG1-2). Le puits producteur OPMM1 a été foré et produira de façon intermittente jusqu'à ce que le puits à forage par injection d'eau accompagnateur entre en service au cours de l'exercice 2016.

Le projet d'installation des équipements sous marins dans le secteur unitaire du PSH au cours de l'été a excédé les attentes. Conséquemment tous les travaux sous marins et en surface pour les deux projets du secteur unitaire du PSH (Hibernia Sands et BNA Sands unitaire) ont été complétés au cours de l'exercice 2015. Le travail de terrain pour le programme d'acquisition des mesures sismiques 4D pour 600 kilomètres carrés a été complété en 2015.

Hibernia affiche une excellente performance au chapitre de la sécurité et de l'environnement; elle s'assure du caractère sécuritaire du lieu de travail et continue de se conformer à la réglementation. Il n'y a eu aucun incident avec arrêt de travail en 2015 bien qu'il y en ait eu un en 2013.

En ce qui concerne la conformité environnementale, il y a eu un déversement non autorisé de 6 000 litres d'hydrocarbures à partir du système de chargement extra côtier le 18 décembre 2013. On a déposé quatre accusations contre la SEDH à l'égard de cet incident et le gouvernement a décidé de procéder par voie sommaire. En date de la fin de l'exercice 2015 aucune date d'audience n'avait encore été fixée.

### 3.0 Les objectifs de la SGCH pour 2016

Les principaux objectifs d'affaires pour 2016 sont d'atteindre un rendement financier et opérationnel conforme aux prévisions budgétaires et au plan d'entreprise, de poursuivre la mise-en-œuvre efficace du secteur unitaire du PSH, de favoriser le développement de la production dans la zone de production secondaire (BNA) (note 5), de continuer de jouer un rôle actif au niveau de la surveillance et l'implantation du système de transport à la grandeur du bassin et de promouvoir la diversification rentable des marchés pour la vente du pétrole brut en provenance d'Hibernia.

**Note 5** : Le secteur des sables Ben Nevis-Avalon est moins profond que le secteur principal d'Hibernia Sands

## 4.0 Commercialisation et transport

Le prix que la SGCH reçoit pour son pétrole est basé sur le prix de référence du Dated Brent qui est utilisé aux fins de l'établissement des prix d'approvisionnement aux raffineries qui ont accès aux importations de pétrole brut extra côtier acheminé par bateau. Le prix du Brent fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et notamment en fonction d'un vaste éventail de facteurs géopolitiques, et il est fixé en dollars américains.

La SGCH continue de commercialiser son pétrole conjointement avec Suncor. Le vieillissement de la flotte des pétroliers ainsi que la production provenant de nouveaux champs ont fait en sorte que les producteurs des Grands Bancs (Hibernia, Terra Nova et White Rose et Hebron en 2017) partagent maintenant un système de transport de pétrole brut à partir des champs de production plus efficace. Le nouveau système de transport est exploité par Teekay et NTL (note 6) d'une façon où maintenant chaque propriétaire informe les opérateurs de ses besoins de transport selon sa production; les propriétaires n'ont plus à être propriétaires ou bailleurs de pétroliers.

**Note 6** : NTL : Newfoundland Transshipment Ltd; le port de transbordement est localisé à Whiffen Head, Terre-Neuve.

## 5.0 Risques

Le plan d'entreprise contient des variables normalement associées à l'établissement du prix du pétrole brut, au taux de change, aux dépenses en immobilisations, aux charges d'exploitation et au rendement des couches pétrolifères. Les risques les plus importants associés au plan d'entreprise de 2016 de la SGCH sont les suivants:

- a) Risques et enjeux reliés à l'exploitation et à la technologie
- b) Risques reliés au prix des matières de base
- c) Risques de taux de change
- d) Risques liés à la réglementation et aux redevances
- e) Risques environnementaux
- f) Risques reliés aux abandons et aux réserves
- g) Risques reliés à la sécurité de l'information et des données
- h) Risques de crédit

En ce qui a trait au secteur unitaire du PSH et les projets d'agrandissement du BNA, les principales incertitudes sous marines ont trait à la qualité de la couche pétrolifère, au taux d'injectivité d'eau, au contrôle des sables, aux failles géologiques affectant les réservoirs, à la connectivité inter blocs, et à la profondeur du contact pétrole/eau. Le forage à partir des plateformes devient de plus en plus complexe puisque les puits forés à partir des plateformes sont forés de plus en plus loin des plateformes requérant des techniques de forage de plus en plus complexes.

La SGCH a pris la décision de ne pas souscrire à des activités de couverture pour se protéger de la volatilité des prix du pétrole brut et du taux de change. L'entente existante de commercialisation avec Suncor et le partage des revenus de plusieurs cargaisons au cours de l'année réduit les risques associés à la volatilité des prix au cours de l'exercice.

## 6.0 Section financière

La SGCH a prévu que sa quote-part de la production brute d'Hibernia sera de 8 430 barils de pétrole par jour (113 500 barils par jour au brut) en moyenne pour l'exercice 2016. On prévoit que la quote-part de la production de la SGCH sera de 12% supérieure (930 barils de pétrole par jour) au cours de l'exercice de 2016 comparativement à 2015 en raison d'une augmentation de la production dans le secteur unitaire du PSH, et de la diminution du temps d'arrêt par rapport à 2015 caractérisé par la fermeture de la plateforme pour les travaux triennaux d'entretien; en contrepartie il y aura une diminution de production dans le champ principal. On s'attend à ce que la production du champ principal diminue jusqu'en 2019, puis que celle-ci augmentera en raison d'une production accrue résultant des dépenses en immobilisations dans la mise en œuvre du nouveau réservoir du BNA d'Hibernia.

Lorsqu'intégré au calendrier de levée et de transport, on s'attend à ce que le budget de production produise des ventes de 3,08 millions de barils de pétrole.

La SGCH prévoit des produits d'exploitation de 225 millions de dollars pour 2016 soit un montant supérieur de 34% aux prévisions de 2015 en raison d'une augmentation du prix de vente réalisé du pétrole et d'un volume de ventes plus élevé. On prévoit pour 2016 un prix de vente réalisé moyen de l'ordre de 73 dollars canadiens par baril au plan d'entreprise de 2016 par rapport à un prix de vente réalisé de 66 dollars canadiens en 2015.

On s'attend à ce que les redevances et la PBN augmenteront davantage que les produits d'exploitation (augmentation de 53%) en raison d'un taux combiné plus élevé des redevances et de la participation au bénéfice net, soit 27% par rapport à 24% en 2015. L'augmentation est principalement due à un niveau moindre de déductions résultant de dépenses en immobilisations moins élevées.

Les flux de trésorerie d'exploitation nets devraient s'établir à 111 millions de dollars déduction faite de la quote-part des dépenses d'exploitation de la SGCH au titre des projets d'Hibernia (charges d'exploitation et de transport moins les frais de gestion des installations et les intérêts créditeurs) soit 27 millions de dollars, des redevances de 47 millions de dollars, de la PBN de 14 millions de dollars, de frais administratifs et généraux de 3 millions de dollars et des impôts et taxes de 24 millions de dollars et y inclus des revenus d'intérêt de 1 million de dollars.

La quote-part de la SGCH au titre des dépenses en immobilisations pour l'exercice 2016 est de 50 millions de dollars, soit une diminution de 21% par rapport à 63 millions aux prévisions de 2015. La diminution est due au report de projets contrebalancé en partie par une participation accrue dans le secteur unitaire du PSH.

La quote-part des dépenses en immobilisations de la SGCH de 50 millions de dollars comprend un montant de 44 millions de dollars pour des projets de forage (77% dans le secteur unitaire du PSH) et de 6 millions de dollars pour des installations et autres projets (33% dans le secteur unitaire du PSH).

Les dividendes de 59 millions de dollars prévus au plan pour l'exercice 2016 sont supérieurs de 29 millions de dollars aux dividendes de l'exercice 2015 en raison de produits d'exploitation nets plus élevés (résultant de prévisions du prix de pétrole brut plus élevés et d'un volume de ventes plus élevé) et de dépenses en immobilisations moindres. Le montant des dividendes prévu au budget du plan de cet exercice, soit 59 millions de dollars est inférieur aux prévisions de 107 millions de dollars prévus au plan de 2016 de l'an dernier en raison de la baisse des prix du pétrole et la nécessité de prévoir un fonds de roulement plus élevé pour palier à des contingences.

Les entrants aux flux de trésorerie de la SGCH sont sensibles au prix du pétrole brut, au taux de change et aux volumes de production.

On estime qu'une variation dans le prix du pétrole brut de 5 dollars US par baril résulterait en une variation de 9 millions de dollars dans les flux de trésorerie nets de la SGCH et conséquemment au niveau des dividendes pour l'exercice 2016; une variation de 10 000 barils par jour au niveau de la production de pétrole brut résulterait en une variation de 12 millions de dollars au niveau des flux de trésorerie nets de la SGCH.

## **7.0 Structure organisationnelle**

Depuis sa création en 1993, la SGCH emploie un petit nombre de professionnels du secteur de l'énergie. À la fin de l'exercice 2015, la SGCH comptait huit professionnels permanents et à temps partiel (6,6 équivalents à temps plein), et un contractant à temps partiel. La SGCH embauche des ressources externes au besoin pour fins d'évaluations des réserves de pétrole, pour les affaires juridiques, pour la vérification et la comptabilité, les assurances, l'administration et d'autres services connexes.

## 8.0 États financiers pro forma

La SGCH prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) fournies par le Conseil des normes comptables (CNC) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les tableaux I, II et III sont présentés en annexe.

**Société de gestion Canada Hibernia**  
**États pro forma des flux de trésorerie**  
**Exercices terminés le 31 décembre, 2014-2020**  
millions \$ CAN

Tableau I

	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Chiffres réels	Plan	Chiffres réels	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>Actif</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
Encaisse et investissements, exploitation	114,61	60,51	139,17	100,13	100,73	100,47	100,28	100,60
Débiteurs	38,83	40,02	20,36	36,09	15,39	15,39	15,39	15,39
Charges payées d'avance et reportées	0,28	0,28	0,25	0,28	0,28	0,28	0,28	0,28
Stocks	0,70	3,02	5,25	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>154,42</b>	<b>103,83</b>	<b>165,03</b>	<b>137,20</b>	<b>117,10</b>	<b>116,84</b>	<b>116,65</b>	<b>116,97</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Installations du projet Hibernia	342,18	423,88	438,02	497,89	541,21	590,81	647,38	674,00
Transporteur de pétrole brut	13,55	13,55	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>355,73</b>	<b>437,43</b>	<b>438,02</b>	<b>497,89</b>	<b>541,21</b>	<b>590,81</b>	<b>647,38</b>	<b>674,00</b>
Moins épuisement et amortissement depreciation	(196,14)	(242,55)	(213,91)	(247,85)	(282,81)	(315,36)	(344,04)	(369,81)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>159,59</b>	<b>194,88</b>	<b>224,11</b>	<b>250,04</b>	<b>258,40</b>	<b>275,45</b>	<b>303,34</b>	<b>304,19</b>
<b>Autres éléments d'actif</b>								
Actifs d'impôt différé	13,98	15,17	11,38	5,92	2,63	-	-	-
Fonds entiercés	5,97	11,92	4,60	11,92	11,92	11,92	11,92	11,92
Fonds pour abandon et risques	97,34	98,17	97,83	103,35	108,99	109,63	110,28	110,93
<b>Total des autres éléments d'actif</b>	<b>117,29</b>	<b>125,26</b>	<b>113,81</b>	<b>121,19</b>	<b>123,54</b>	<b>121,55</b>	<b>122,20</b>	<b>122,85</b>
	<b>431,30</b>	<b>423,97</b>	<b>502,95</b>	<b>508,43</b>	<b>499,04</b>	<b>513,84</b>	<b>542,19</b>	<b>544,01</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
Créditeurs et charges à payer	27,08	19,83	35,96	21,89	19,10	19,10	19,10	19,10
Impôts sur le revenu à payer	(12,10)	(0,40)	(7,92)	(4,05)	(4,05)	(4,05)	(4,05)	(4,05)
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>14,98</b>	<b>19,43</b>	<b>28,04</b>	<b>17,84</b>	<b>15,05</b>	<b>15,05</b>	<b>15,05</b>	<b>15,05</b>
<b>Autres éléments de passif</b>								
Impôts sur le revenu futurs	-	-	-	-	-	1,60	7,59	7,70
Obligations, mise hors service d'actifs	95,94	77,94	130,91	132,81	132,85	133,91	135,11	136,46
<b>Total des autres éléments de passif</b>	<b>95,94</b>	<b>77,94</b>	<b>130,91</b>	<b>132,81</b>	<b>132,85</b>	<b>135,51</b>	<b>142,70</b>	<b>144,16</b>
<b>Capitaux propres</b>								
Bénéfices non répartis	320,38	326,60	344,00	357,78	351,14	363,28	384,44	384,80
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>320,38</b>	<b>326,60</b>	<b>344,00</b>	<b>357,78</b>	<b>351,14</b>	<b>363,28</b>	<b>384,44</b>	<b>384,80</b>
	<b>431,30</b>	<b>423,97</b>	<b>502,95</b>	<b>508,43</b>	<b>499,04</b>	<b>513,84</b>	<b>542,19</b>	<b>544,01</b>

Société de gestion Canada Hibernia  
Bilan pro forma de la situation financière  
31 décembre, 2014-2020  
millions \$ CAN

Tableau II

	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Chiffres réels	Plan	Chiffres réels	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>Produits</b>								
Ventes de pétrole brut	403,67	323,08	168,10	224,94	287,20	291,60	264,32	243,14
Redevances	(108,21)	(74,32)	(31,31)	(47,23)	(68,93)	(67,07)	(60,79)	(65,65)
Participation au bénéfice net	(33,12)	(22,61)	(9,03)	(13,50)	(21,54)	(20,41)	(18,50)	(18,24)
Ventes nettes de pétrole brut	262,34	226,15	127,76	164,21	196,73	204,12	185,03	159,25
Intérêts créditeurs	2,06	1,85	1,75	1,22	1,39	1,39	1,40	1,40
Frais d'utilisation des installations	0,47	2,52	1,66	2,43	3,33	4,59	3,51	2,25
<b>Total des produits</b>	<b>264,87</b>	<b>230,52</b>	<b>131,17</b>	<b>167,86</b>	<b>201,45</b>	<b>210,10</b>	<b>189,94</b>	<b>162,90</b>
<b>Charges</b>								
Champs en exploitation	21,04	22,00	20,62	21,68	19,94	24,84	21,81	23,06
Transport	5,52	6,28	5,88	7,38	7,52	7,00	6,17	5,54
Administration	3,34	3,43	3,47	3,25	2,81	2,87	2,87	2,90
Intérêts – location-acquisition	0,03	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement et épuisement	47,46	40,89	28,70	34,32	34,96	32,55	28,68	25,77
Augmentation, désactualisation	1,98	2,05	2,34	2,50	2,63	2,76	2,90	3,05
Autres	(1,12)	-	(4,25)	-	-	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>78,25</b>	<b>74,65</b>	<b>56,76</b>	<b>69,13</b>	<b>67,86</b>	<b>70,02</b>	<b>62,43</b>	<b>60,32</b>
<b>Bénéfice net avant impôts</b>	<b>186,62</b>	<b>155,87</b>	<b>74,41</b>	<b>98,73</b>	<b>133,59</b>	<b>140,08</b>	<b>127,51</b>	<b>102,58</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>								
Impôts sur le revenu futurs	(4,14)	0,58	2,60	4,34	3,29	4,23	5,99	0,11
Impôts sur le revenu réels à court terme	55,76	42,07	18,19	24,31	34,94	35,71	30,36	29,11
Total des impôts sur le revenu	51,62	42,65	20,79	28,65	38,23	39,94	36,35	29,22
<b>Bénéfice net</b>	<b>135,00</b>	<b>113,22</b>	<b>53,62</b>	<b>70,08</b>	<b>95,36</b>	<b>100,14</b>	<b>91,16</b>	<b>73,36</b>
<b>Bénéfice non répartis</b>								
Début de l'exercice	282,38	282,38	320,38	346,70	357,78	351,14	363,28	384,44
Dividendes	(97,00)	(69,00)	(30,00)	(59,00)	(102,00)	(88,00)	(70,00)	(73,00)
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>320,38</b>	<b>326,60</b>	<b>344,00</b>	<b>357,78</b>	<b>351,14</b>	<b>363,28</b>	<b>384,44</b>	<b>384,80</b>

Société de gestion Canada Hibernia  
États pro forma des flux de trésorerie  
Exercices terminés le 31 décembre, 2014-2020  
millions \$ CAN

Tableau III

	2014	2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Chiffres réels	Plan	Chiffres réels	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>Operating activities:</b>								
Bénéfice de l'exercice	135,00	113,22	53,62	70,08	95,36	100,14	91,16	73,36
Amortissement et épuisement	47,46	40,89	28,70	34,32	34,96	32,55	28,68	25,77
Augmentation, désactualisation	1,98	2,05	2,34	2,50	2,63	2,76	2,90	3,05
Intérêts	(2,03)	(1,85)	(1,75)	(1,22)	(1,39)	(1,39)	(1,40)	(1,40)
Charge d'impôt sur le résultat	51,62	42,65	20,79	28,65	38,23	39,94	36,35	29,22
Profit de change latente	(0,08)	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de démantèlement réglées	(1,70)	(2,00)	(0,71)	(0,72)	(2,59)	(1,70)	(1,70)	(1,70)
Impôt sur le résultat payé	(66,95)	(42,07)	(14,02)	(24,31)	(34,94)	(35,71)	(30,36)	(29,11)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds	24,68	0,94	7,42	0,99	17,91	-	-	-
	<b>189,98</b>	<b>153,83</b>	<b>96,39</b>	<b>110,29</b>	<b>150,17</b>	<b>136,59</b>	<b>125,63</b>	<b>99,19</b>
<b>Activités d'investissement</b>								
Acquisition d'immobilisations corporelles	(49,95)	(83,40)	(62,50)	(49,66)	(43,32)	(49,60)	(56,57)	(26,62)
Intérêts	2,06	1,85	1,75	1,22	1,39	1,39	1,40	1,40
Fonds entiers	-	(5,95)	1,37	(5,95)	-	-	-	-
Fonds, abandons et risques	(0,79)	(0,83)	(0,49)	(5,48)	(5,64)	(0,64)	(0,65)	(0,65)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4,41)	-	18,05	-	-	-	-	-
	<b>(53,09)</b>	<b>(88,33)</b>	<b>(41,82)</b>	<b>(59,87)</b>	<b>(47,57)</b>	<b>(48,85)</b>	<b>(55,82)</b>	<b>(25,87)</b>
<b>Activités de financement</b>								
Dividendes versés à la CDEV	(97,00)	(69,00)	(30,00)	(59,00)	(102,00)	(88,00)	(70,00)	(73,00)
Intérêts payés	(0,03)	-	-	-	-	-	-	-
Paiements d'obligations locatives	(1,98)	-	-	-	-	-	-	-
	<b>(99,01)</b>	<b>(69,00)</b>	<b>(30,00)</b>	<b>(59,00)</b>	<b>(102,00)</b>	<b>(88,00)</b>	<b>(70,00)</b>	<b>(73,00)</b>
<b>Évolution de l'encaisse</b>	<b>37,88</b>	<b>(3,50)</b>	<b>24,57</b>	<b>(8,58)</b>	<b>0,60</b>	<b>(0,26)</b>	<b>(0,19)</b>	<b>0,32</b>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<b>76,73</b>	<b>64,01</b>	<b>114,60</b>	<b>108,71</b>	<b>100,13</b>	<b>100,73</b>	<b>100,47</b>	<b>100,28</b>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>114,61</b>	<b>60,51</b>	<b>139,17</b>	<b>100,13</b>	<b>100,73</b>	<b>100,47</b>	<b>100,28</b>	<b>100,60</b>